



# La Navette

Numéro 18 - 14 juin 2018

Salaberry

## Des personnes uniques

Cette Navette étant la dernière de l'année, j'aimerais souligner le travail essentiel que vous avez accompli (encore) cette année.

### Chapeau les collègues

L'année scolaire 2017-2018 s'achève et vous avez sûrement rencontré quelques embûches sur votre chemin : groupes trop nombreux, clientèle plus difficile, manque de services aux élèves et j'en passe. Malgré tout, vous avez su garder la tête haute, une vivacité dans le regard et un petit sourire en coin. Ceci démontre toute la passion qui vous anime.

Le métier d'enseignant est très complexe. Non seulement vous devez user de pédagogie et d'écoute pour amener les élèves à se dépasser, mais vous devez aussi faire preuve de patience, de compréhension, de compassion et saupoudrer le tout d'un peu d'humour.

Sans le personnel enseignant, l'éducation ne remplirait pas le rôle qui lui est assigné, car enseigner ne signifie pas uniquement apprendre à l'élève une série de mots ou de nombres, c'est inspirer, libérer le potentiel de l'élève, lui offrir de nouvelles perspectives. Enseigner, c'est aider les enfants à concrétiser leurs rêves les plus fous. Vous voulez transmettre vos connaissances aux jeunes; vous désirez améliorer la vie d'un enfant et lui enseigner les compétences nécessaires pour réussir dans la vie, mais surtout, surtout, réussir SA VIE.

À vous enseignantes et enseignants, diffuseurs de savoir, de connaissances, de culture, de valeurs, de convictions et qui portez l'école à bout de bras, c'est un travail colossal que vous réalisez tous les jours auprès des élèves.

Que vous soyez enseignante ou enseignant au préscolaire, au primaire, au secondaire, à la formation professionnelle ou à l'éducation des adultes, vous contribuez à forger la société d'aujourd'hui et de demain. Je vous dis CHAPEAU pour votre dévouement, votre créativité et votre énergie à transmettre le goût de la réussite à tous les élèves quotidiennement!

### Remerciements

J'aimerais également remercier plusieurs personnes qui font de la section Salaberry ce qu'elle est.

Sébastien Campbell (conseiller en relations de travail) : C'est lui qui veille à ce que les ententes soient respectées, qui répond à de nombreux appels par jour, qui explique, rassure, informe, suggère et encourage. Il s'occupe également des congés de maternité, des retraites, des rencontres diverses et j'en passe. **MERCI** pour ton expertise, ton bon jugement, tes réflexions et ton

humour!

Danielle Gaudreau et Marie-Ève Primeau (secrétaires) : 2 collaboratrices qui sont essentielles au bon fonctionnement du bureau. Toujours prêtes à aider. **MERCI** pour votre professionnalisme, vos compétences et votre empathie!

Yohan Brouillette, Nancy Brunet, Nathalie Cyr, Sophie Daigneault, Sébastien Daoust-Charest, Marie-Ève Dumouchel, Stéphane Dupray, Louis Gagnon, Nancy Girard et Édith Moreau (membres au conseil exécutif) : Ce sont des membres qui vous représentent fièrement, qui ne comptent pas leur temps et qui ne ménagent pas les efforts pour avoir un syndicat aussi crédible et respecté auprès de l'employeur. **MERCI** pour votre engagement, votre dévouement, votre expertise dans plusieurs dossiers et pour la richesse de vos opinions!

Personnes déléguées : Vous avez assisté à 7 réunions cette année. Vous avez fait des rencontres dans vos milieux et vous avez répondu aux questions de vos collègues. Vous assurez une présence syndicale dans votre établissement. Votre rôle est primordial, car vous êtes nos oreilles, nos yeux et notre voix dans vos milieux respectifs. Le syndicat n'est rien sans l'avis des enseignantes et des enseignants. **MERCI** à vous qui consacrez temps et efforts!!! Vous faites un boulot extraordinaire!

Aux membres des différents comités : Votre implication est essentielle et est au cœur du mouvement syndical. **MERCI** de faire vivre tous ces comités et d'y représenter les membres avec panache!

### Retraite – Danielle Gaudreau

Une grande dame va bientôt nous quitter pour prendre une retraite bien méritée. Je tiens à te remercier Danielle pour ton support et ton aide, surtout à mes débuts comme VP. Ton excellent travail, ton professionnalisme,



ton intégrité, ta sensibilité, ton altruisme et ton côté humain ont fait de toi une personne et une collègue exceptionnelle. Je te souhaite du bon temps auprès de ton conjoint Mike, tes

filles et petites-filles ainsi qu'avec tous tes amis. Meilleurs

## Élection

Pour faire suite à l'assemblée des personnes déléguées du lundi 4 juin, Nathalie Cyr et Édith Moreau ont été élus aux 2 postes du conseil d'administration et du conseil exécutif.

*Josée Schmidt, présidente du Comité d'élection*



# À la séance d'affectation du 27 juin : absence = refus

En effet, sauf pour la séance du mois de mai, votre absence à la séance de juin équivaut à un refus de changer de poste pour l'année scolaire suivante. De plus, votre refus d'un poste dans une école à la séance du mois de juin revient à annuler toute affectation dans cet établissement pour l'année suivante. La même règle s'applique pour les changements de champ et les changements d'école. Rappelons que les postes dans les écoles sont toujours offerts par ordre d'ancienneté à la commission scolaire.

Il est à noter que votre demande de changement d'école ou de champ est toujours valide à la séance de juin si vous n'avez pas changé de champ lors de la séance d'affectation du mois de mai.

**1<sup>er</sup> exemple :** Luc, ens. au champ 3 se présente à la séance d'affectation du mois de juin. Il refuse un poste à l'école Élisabeth-Monette. Au cours de l'été, une nouvelle classe de 1<sup>re</sup> année s'ajoute à cette école à cause d'un nombre élevé d'inscriptions tardives. Même si Luc a un intérêt pour cette classe et qu'il a fait une demande de changement d'école, son refus au mois de juin de changer d'école pour É.-Monette,

lui enlève la possibilité de se voir offrir ce poste en août.

**2<sup>e</sup> exemple :** Luc, ens. au champ 3, a fait une demande de changement de champ vers le champ 2. En juin, il se présente à la séance d'affectation car, selon les rumeurs, plusieurs maternelles seront offertes à cette séance. À son désarroi, l'école à laquelle il aurait aimé travailler n'est plus disponible à son tour de parole. Son refus de changer de champ, alors que des postes sont encore disponibles, met fin à sa demande de changement de champ pour cette année, même si de nouveaux postes s'ouvrent pendant la saison estivale.

**3<sup>e</sup> exemple :** Rachel enseigne le français à l'école BSF. Elle se présente à la séance d'affectation de juin, car elle a fait une demande de changement d'école. Malheureusement aucun poste n'est disponible au champ 12 sur tout le territoire de la commission scolaire. Pendant l'été, un enseignant de français de l'école Ste-Martine prend sa retraite et libère un poste à cette école. La commission scolaire offrira le poste par ordre d'ancienneté à tous les enseignants de français qui ont fait une demande de changement d'école et qui étaient présents

## 2<sup>e</sup> séance de mouvement volontaire et d'affectation (personnel enseignant à temps plein)

Le mercredi 27 juin, 16 h

Centre administratif de la Commission scolaire

Salle « La Tisserande »

**Attention personnes inscrites sur la liste de priorité d'emploi**

## Séance pour l'octroi des contrats à temps partiel

Le mercredi 15 août, 15 h

École secondaire des Patriotes de Beauharnois

250, rue Gagnon, Beauharnois

À cette occasion, tous les contrats à temps partiel connus à ce moment seront offerts aux personnes inscrites sur la liste de priorité d'emploi. Les personnes qui ne sont pas inscrites sur cette liste peuvent assister à la rencontre et ainsi s'informer des contrats qui resteront disponibles.

La date et l'heure de la rencontre seront confirmées par la commission scolaire dans une lettre expédiée au cours de l'été, avec la liste de priorité. Il est donc possible qu'elle change, il faut se tenir à l'affût de l'information.

## Horaire d'été des bureaux du Syndicat

Voici l'horaire en vigueur pour la période estivale.

Les 25 juin et 2 juillet, les bureaux de St-Hubert et de Valleyfield seront fermés pour jours fériés.

Les bureaux seront également fermés du 9 juillet au 12 août inclusivement.

Les bureaux seront donc ouverts selon l'horaire habituel à compter du 13 août et le système téléphonique sera fonctionnel.

### Service téléphonique pendant la fermeture des bureaux

Les messages laissés sur la boîte vocale seront acheminés aux personnes concernées qui y répondront dès leur retour de vacances.

Veillez prendre note que la boîte vocale de la réception sera relevée une fois par semaine au bureau de Valleyfield et que *seuls les appels d'urgence seront retournés dans les plus brefs délais.* Il en va de même pour la messagerie Facebook du



Info-enseignant  
tél. : 450-371-7407  
télécop. : 450-371-7004

syndicatchamplain.com

Les articles non signés sont de Sébastien Campbell - scampbell@syndicatdechamplain.com